

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMITE GENERAL

RESTRICTED

Com. Gen./8

7 July 1949

ORIGINAL: FRENCH

Lettre en date du 6 juillet 1949
adressée par le Président du Comité Général
à M. Gershon Hirsch, de la délégation israélienne

Cher Monsieur,

Au cours de la séance que le Comité Général a tenue ce matin avec la délégation d'Israël, vous avez bien voulu exprimer le désir de connaître le point de vue des délégations arabes sur la définition de la famille telle qu'elle se trouve formulée dans la lettre du Chef de la délégation israélienne, en date du 27 juin dernier.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les indications contenues dans la lettre précitée ont retenu la particulière attention du Comité et des délégations arabes au cours d'une séance tenue le 5 juillet 1949.

Les délégations arabes ont précisé que les usages et les coutumes d'Orient donnent à la famille une base beaucoup plus large qu'en Occident. C'est ainsi, pour citer un exemple, que les enfants des deux sexes seraient considérés d'après ces usages comme continuant à faire partie de la famille de leur père, quel que soit leur âge.

En portant ce qui précède à votre connaissance, à toutes fins que vous jugerez utiles, je saisis l'occasion, cher Monsieur, de vous renouveler les assurances de mes sentiments très distingués.

Geoffroy de la Tour du Pin
Président du Comité Général